

**Conseil de quartier Belleville Saint-Maur**  
**Compte-rendu de la réunion plénière du 16 octobre 2019**

*École élémentaire 77 boulevard de Belleville*

---

**1. Projet de fermeture du bureau de Poste, 103 avenue de la République : Pourquoi ?  
Quelles conséquences pour les habitants ?**

Intervention de Mme Valérie Cathley, en charge des relations avec les élus de Paris sur tous les projets de la poste dans Paris et de M. Benoît Quéré responsable du réseau Paris-Nord à la Poste.

Intervention de M. Benoit Quéré : Le réseau Paris-nord reprend les arrondissements du nord de la seine sauf le 12 et le 16<sup>ème</sup>. Concernant le bureau de poste situé au 103 avenue de la République, pour vous donner les éléments de contexte, c'est un site ou nous sommes locataire. Le propriétaire nous avait signifié une fin de bail en 2014. Nous avons engagé négociation et procédure pour prolonger au maximum le bail. Aujourd'hui, nous arrivons à la fin de la procédure juridique sur ce site. Les conséquences sont importantes puisqu'elles se traduisent par la fermeture du site. Pour répondre à la demande des usagers, deux postes relais ont déjà vu le jour et une troisième va ouvrir prochainement, au 108 avenue de la République.

Intervention de M. Yussef Tahiri, membre du groupe d'animation : Depuis quand êtes-vous installés sur le site que vous comptez quitter ? Et Pourquoi n'avez-vous pas cherché un local à proximité ?

Intervention de M. Benoit Quéré : Je ne sais pas depuis quand nous sommes locataire. Nous avons lancés des démarches pour un local dans le quartier, sans succès. Il nous faut un site de 500m2. Nous poursuivons les recherches. Nous avons rencontrés la mairie. Mais dans l'état actuel, nous n'avons rien trouvé.

Intervention d'un habitant : Pourquoi n'avez-vous pas répondu à la lettre de M. Vauglin, maire du 11<sup>ème</sup> arrondissement qui vous proposait, justement de rechercher un nouveau local ?

Intervention d'un habitant : Quels motifs a invoqué le propriétaire ? C'était pour une question de loyer ? de changement d'activité ?

Intervention de M. Quéré : Le propriétaire nous a juste signifié qu'il voulait récupérer son bien.

Intervention de Mme Errecart, élue référent du conseil de quartier Belleville Saint-Maur : Ce que je retiens, c'est qu'il n'y a pas de problème pour maintenir un bureau de poste dans cette proximité-là. Nous n'avons pas la lettre en question, c'est bien dommage.

Intervention de M. Quéré : Nous continuons à chercher dans la zone « Père-Lachaise » entre le 11<sup>ème</sup> et le 20<sup>ème</sup>.

Intervention de Mme Errecart : Vos recherches n'ont pas l'air d'être très intense.

Intervention de M. Quéré : Nous cherchons un nouveau local de façon active depuis 2 ans. Mais en attendant, nous ouvrons des relais, où nos clients peuvent déposer leur courrier ou bien récupérer leur colis.

Intervention d'un habitant : Les personnes qui tiennent ces relais sont-elles assermentées ?

Intervention de M. Quéré : Non.

Intervention d'un habitant : Le secret du courrier n'est donc pas respecté.

Intervention de Yussef Tahiri : Nous sommes très inquiets par rapport à ce que vous nous dites.

Intervention d'un habitant : Pourquoi ne pas installer vos nouveaux bureaux rue Oberkampf ? Pourquoi toujours sur Ménilmontant ?

Intervention de M. Quéré : Le bureau de poste rue Oberkampf a une spécificité, celle d'accueillir les migrants le matin. En effet, j'ai lancé un projet pour la prise en compte de ces populations qui étaient dispersés sur le territoire parisien. Cette situation était difficile à gérer. Il y avait des tensions. Nous avons des équipes dédiées pour l'ouverture de leur livret A, la CMU, etc. Sur ce site-là, nous ouvrons 150 livrets quotidiennement.

Intervention de Mme Errecart : Nous tenterons de vous accompagner pour qu'un bureau de poste puisse rouvrir dans les meilleurs délais. Cette situation ne peut pas en rester là.

## **2. Présentation d'un projet d'aménagement du carrefour Servan-Guillaume Bertrand – avenue de la République présenté par les habitants**

Intervention de Monsieur CADORET, gérants du café L'Horloge : Bonsoir à toutes et à tous, je me présente, je tiens le café « l'Horloge », situé au 71 rue Servan. Je suis également président de l'association de commerçants « La Proue ». Je souhaite vous présenter un projet d'aménagement du carrefour Servan/Guillaume Bertrand/Avenue de la République.

Je précise que nous l'avions proposé au Budget Participatif, sans succès. Je fus reçu en février dernier par M. le Maire du 11<sup>ème</sup> arrondissement. Lors de notre entretien, des précisions m'avaient été apportées. Ainsi, ce projet pourrait être pris en compte dans le cadre du projet de création de pistes cyclables avenue de la République.

L'objectif de notre projet est triple : renforcer la sécurité sur ce carrefour, faire diminuer les nuisances sonores et réaménager le lieu afin d'améliorer la vie de quartier. Avec l'ouverture de l'Atelier des Lumières, un afflux sans précédent de personnes fréquente notre quartier. Si un tel réaménagement devait avoir lieu, nous pensons installer des jardinières pour rendre plus agréable ce nouvel espace.

Intervention de Josiane Pigny : Il faut mieux indiquer l'Atelier des Lumières dans le métro avec un fléchage. Les gens sont perdus.

Intervention d'une habitante : C'est bien beau de vouloir installer des jardinières mais, avant qu'elles ne fleurissent, il serait déjà bon qu'elles ne périssent pas d'entrée.

Intervention de M. Cadoret : Nous réfléchissons à des systèmes de récupérations d'eau avec notamment

Intervention de M. Yussef Tahiri : En règle générale, quand une proposition de végétalisation est faite par un commerce, il y a plus de garantie d'entretien.

Intervention de Mme Maïté Errecart, élue référente du conseil de quartier Belleville Saint-Maur : Il n'y a pas d'objection de principe à émettre ce soir. Toutefois, un projet touchant l'Avenue de la République est à l'étude, avec la création d'une piste cyclable. Dès lors, ce projet pourra être examiné dans ce cadre.

### **3. Information sur les Féminicides et sur une initiative en mémoire d'une victime du 11<sup>e</sup> arrondissement**

Intervention de M. Yussef TAHIRI : Le 31 octobre 2018, Mme Séloua HASME est décédée des suites des coups de son conjoint. Elle était gardienne remplaçante régulière au sein des écoles, en particulier à l'élémentaire 98 avenue de la République. L'évènement avait suscité une vive émotion au sein de l'école et du personnel de la CASPE. Une minute de silence avait été respectée en son hommage au Conseil d'arrondissement de novembre 2018.

Ses collègues et amis souhaiteraient aujourd'hui organiser une cérémonie, lors de laquelle serait déposée une gerbe de fleurs. La date du 31 octobre, jour de l'anniversaire de sa mort, est envisagée mais reste à confirmer.

Mme Esma ISMAILI, référente de de la commission Solidarité au sein du groupe d'animation a tenu à ce que ce sujet figure au sein de notre ordre du jour. Revenez vers Esma si vous souhaitez participer à l'hommage. En outre, si une cérémonie devait avoir lieu, nous envisageons de déposer une gerbe de fleurs.

### **4. Vote sur les dépenses d'investissement :**

#### **Le budget d'investissement du CQ s'élève aujourd'hui à 16 578,08€**

Intervention d'une habitante : Comment se fait-il que les deux radars pédagogiques ne fonctionnent pas ?

Intervention de M. Cyril PILLET, coordinateur des conseils de quartier du 11<sup>e</sup> : En effet, deux des trois radars pédagogiques financés par le Conseil de quartier ne fonctionnent pas. Les raisons de ce dysfonctionnement sont les suivantes : d'une part, ces deux radars étaient défectueux avant même leur installation. Toutefois, nous ne le savions pas et nous pensions qu'ils étaient juste mal installés par la société Derichebourg, sous-traitant de DMC Direct, entreprise qui depuis presque

un an fait tout pour ne pas honorer ses engagements. En outre, ces deux radars vont être retirés de leurs emplacements respectifs, puis renvoyés en atelier afin d'être réparés définitivement.

- Installations de jardinières (coût estimé : 12500€)

Le Conseil de quartier propose de financer deux projets de végétalisation (installation de jardinières hors-sol, de modèle « criblier ») :

- 3 jardinières rue du Moulin Joly : un permis de végétaliser a été délivré en avril cette année au commerce « Les indépendants » (agence Belleville) pour ces jardinières.
- 2 jardinières au « croisement » Trois Bornes/Timbaud/Saint-Maur : une demande de permis de végétaliser devra être déposée pour cet emplacement.



Intervention d'une habitante de la rue Moulin Joly : Je suis triste que ce projet ne soit pas un vrai projet porté par la Mairie. Un projet d'une plus grande envergure aurait pu régler les problèmes constatés sur ce site : présence de jeunes squatteurs, et des barrières Vauban qui, depuis les attentats servent à protéger la crèche, mais sont souvent par terre et occupent les places de parking. Je suis un peu découragée.

Intervention de Mme Maïté ERRECART : Ce projet n'a pas vocation à régler la situation que vous venez de décrire. Ce projet est un « plus », émanant du conseil de quartier, dont les budgets ne sont pas illimités. Chaque initiative est utile.

Le projet est adopté à une courte majorité.

- Installation d'un banc public (coût estimé 500€)

Le CQ propose l'installation d'un banc public à l'arrêt de bus Parmentier-République (ligne 20) situé rue Oberkampf.

Le projet a été adopté à l'unanimité.

- Installation d'une boîte à livres (coût estimé : 1200€)

Le CQ a le souhait d'acheter une boîte à livres écoresponsable qui serait installée devant l'école du 100 avenue de la République. La Préfecture de Police a toujours refusé les demandes d'implantation de boîtes à livres (mais aussi de jardinières) devant les écoles, dans le cadre du Plan Vigipirate. Si ce refus était confirmé, le CQ organisera une marche exploratoire pour déterminer un autre lieu.

Il s'agit également d'attirer l'attention du CQ sur la question de l'entretien de cette boîte à livres.

Le projet a été adopté à une courte majorité.

- Participation du CQ aux travaux d'électricité des Bains Douches rue Oberkampf  
(Coût 1000€)

L'association Onze Mille Potes s'est tournée vers les Conseils de quartier de l'arrondissement afin de financer des travaux d'électricité leur permettant de brancher des machines à laver et ainsi ouvrir la laverie qui jouxte la bagagerie.

Le montant total des travaux s'élève à 4 849,20€.

Au moment de la demande, seul Belleville-Saint Maur parmi les cinq CQ, n'avait pas établi ses projets d'investissement et pouvait intégrer cette dépense à l'ordre du jour. Le CQ souhaite ainsi attribuer 1000€ à la réfection du réseau électrique.

La Mairie prendra en charge l'autre partie (environ 3 849.20€).

Le projet a été adopté à l'unanimité.

## **5. Appel à candidatures pour l'animation de la commission Culture et Animation**

Mme Brigitte NOBLE, déjà membre de la commission devient à son tour référente. Elle rejoint Josyane PIGNY et Zineb VONGPHRACHANGH.

## **6. Questions des habitants :**

Intervention de Mme Errecart : Vous m'avez posés une première question concernant la place Jean Ferrat. Il s'agit d'aménager tout le boulevard, presque jusqu'à Nation. L'information pour les riverains est en cours de préparation. Deux tables de jeux sont prévues à la place des baby-foot ainsi que deux petits rochers d'escalades pour les enfants en matière souples. Sans compter l'œuvre « d'embellir Paris ».

Concernant la rue Vaucouleurs : Cinq mimosas d'hiver seront plantés car ils étaient compatibles avec le volume de la rue. Floraisons du mois de janvier au mois de mars.

Les travaux « réfections des trottoirs » rue Oberkampf / Timbaud / Saint-Maur : Travaux prévu du 04/11 au 15/11 côté impair et du 12/11 au 22/11 côté pair.

L'immeuble du 143 rue Oberkampf avait été identifié par la « DAC » mais ce mûr n'appartient pas à un bailleur social. Nous sommes donc en recherche d'une nouvelle adresse pour réaliser le projet de fresque.

Enfin, concernant le budget participatif 2019, le quartier Belleville Saint-Maur fait partie des grands gagnants. Un potager culturel pour une mixité des usages et des habitants est prévu au niveau de l'école de la Baleine. L'enveloppe est de 390 000 euros. Il y a aussi les rues du quartier

Belleville Saint-Maur qui, comme évoqué précédemment, se sont vues octroyées une enveloppe de 460 000 euros.